



Grenoble, le 4 décembre 2025

Communiqué de presse

Adhésion de la Communauté de Communes du Massif du Vercors au SMMAG : Une avancée historique qui appelle au transfert des lignes Cars Région et à l'harmonisation de la tarification !

Le 21 novembre 2025, le Conseil communautaire du Massif du Vercors (CCMV) a voté son adhésion au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG). Cette adhésion a été validée par le Comité Syndical du SMMAG le 27 novembre 2025. Cette décision historique étend le périmètre du SMMAG à un 4e territoire (avec la Métropole, le Grésivaudan et le Voironnais).

L'ADTC - Se déplacer autrement salue cette décision historique.

A compter du 1^{er} janvier 2026, le SMMAG exercera sur le territoire du Vercors les « compétences obligatoires » suivantes :

- La Coordination des services organisés par ses membres,
- Le Développement d'un système d'information multimodale,
- La Mise au point d'une tarification coordonnée combinée ou intégrée.

Cette avancée majeure appelle déjà à l'intégration des lignes Cars Région Isère au SMMAG et à l'harmonisation de la tarification entre le Vercors, la Métropole, le Grésivaudan et le Voironnais.

Demain, si la CCMV transfère sa compétence « Mobilités urbaines », les voyages entre le Vercors et la Métropole seront bien moins chers et plus accessibles à tous.

Aujourd'hui, un trajet entre le plateau du Vercors et la Métropole coûte 7,30 € (titre 1 voyage Cars Région Isère, 3 zones, plein tarif, valable 2h, SANS correspondances avec le réseau M Réso, donc 2€ de plus si on veut emprunter ensuite le tramway ...). L'abonnement mensuel Cars Région Isère est à 117,80 € et permet l'accès au réseau M Réso. Un simple trajet entre le Vercors et la Métropole, le Grésivaudan, ou le Voironnais ne coûterait plus que 2€ (avec correspondances possibles). L'abonnement M Réso (Métropole, Grésivaudan, Voironnais, et donc Vercors) ne coûterait plus que 69,80€ (sans compter la prise en charge employeur de 50 % minimum et la tarification solidaire du SMMAG).

**Aller de Villard-de-Lans à Pontcharra, Vizille ou Voiron, pour 2€,
ou se déplacer, pendant un mois, en illimités pour 69,80€,
développer l'offre sur toutes les lignes qui desservent le Vercors (T64, T65 et T66),
c'est la demande de l'ADTC- Se déplacer autrement.**

Cette adhésion du Vercors au SMMAG illustre bien que la mobilité ne s'arrête pas aux frontières administratives ni aux frontières naturelles, et appelle d'autres territoires du sud-Isère à adhérer au SMMAG, pour une tarification plus accessible, une offre plus visible et l'attractivité des transports publics de la grande région grenobloise.

Contacts Presse :

- Emmanuel Colin de Verdière, Président de l'ADTC - Se déplacer autrement
- François Lemaire, Administrateur de l'ADTC - Se déplacer autrement